

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	20 (1912)
Heft:	5
Artikel:	L'appétit de nos pères
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-555829

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. Motion de la section des samaritains d'Aarau.

En outre, la section des samaritains d'Aarau présentera lors de l'assemblée des délégués de l'Alliance des samaritains suisses, la motion suivante:

Organisation d'une Caisse de secours pour les samaritains par l'Alliance des samaritains suisses.

I. But de la Caisse de secours.

a) Assistance réciproque des membres actifs, passifs et honoraires de l'Alliance des samaritains, lors de maladies ou d'accidents.

b) Affermissement moral et financier du secourisme en Suisse, par ce moyen.

II. Le Comité central est invité:

d'élaborer sans tarder, au moyen du préavis de techniciens, des statuts concernant cette assurance; de les soumettre dès que possible aux sections de l'Alliance, de les faire discuter, et de faire prendre une décision définitive à ce sujet, en convoquant une assemblée extraordinaire des délégués, afin que cette Caisse de secours puisse fonctionner dès l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les assurances.

Avec l'expression de notre parfaite considération.

Au nom du Comité central de l'Alliance des samaritains suisses :

A. Gantner, président.

H. Ott, secrétaire-rédacteur.



L'appétit de nos pères

Quelles fourchettes que messieurs nos aïeux et mesdames nos aïeules!! Quand je dis fourchettes, c'est un euphémisme très approximatif, pour signifier quel appétit. Car il n'y a guère plus de trois ou quatre siècles (et encore) qu'on se sert de cet instrument, longtemps remplacé par deux doigts de la main, doigts dont les convives, deux par deux à la même assiette, se servaient, paraît-il, avec une dextérité admirable. Oyez plutôt ce petit récit. Il n'y a aucune raison de le mettre en doute, à en croire le docte chercheur, M. Alphonse Meillon, qui a bien voulu le transmettre au *Journal de la Santé*.

Ceci se passe en 1571, aux Eaux-Chaudes, à l'occasion d'un voyage de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Cette très haulte, très grande, et très honnête dame, se transporte avec ses deux enfants, quelques seigneurs et dames, en tout douze personnes, à travers sa province.

Et pour lui faire honneur, voici le très modeste repas qu'on lui offre, au passage, dans la petite bourgade désignée plus haut. Notez bien qu'il ne s'agit nullement ici d'un dîner de grand apparat, d'un festin de cérémonie. Non, un petit ordinaire de famille, pour des gens venant de faire une bonne course et dont le grand air et la bonne humeur ont mis simplement l'estomac à point pour bien déjeuner. Cela débute par un potage à la Vierge, flanqué de quatre hors-d'œuvre, soit: quelques aunes de boudin et autant de saucisses grillées, puis deux assiettes de petits pâtés chauds, avec une bonne aumelette (sic) pour finir. Après cette entrée en matière, un simple relevé, formé d'une solide pièce de bœuf, suivie de côtelettes de mouton, de ris de veau, d'une compote de bizets (pigeons), puis d'une tourte de lapins. (Dix minutes d'entr'acte !)

Ici un léger rafraîchissement s'imposait.

Il figure sous les espèces d'une salade annonçant la venue des rôtis. Des perdreaux, puis des gélinottes, et en troisième ligne, un bon chapon, qui, pour ne pas être du Mans, n'en avait pas moins son poids et son prix. Le reste est maintenant sans importance: des choux-fleurs au beurre, une crème au café, une compote de pommes, une autre compote de poires, des fruits, des raisins, des noix fraîches, etc..., et j'en passe!

Je me demande quelle tête pouvaient bien faire les convives après avoir fait hon-

neur à pareille mangeaille, sans en avoir laissé, paraît-il pour, leurs gens; ce qui nécessitait, faut-il le dire, pas mal de piots à humer. Mais je n'en rends pas moins grâce au ciel de m'avoir fait naître quelques siècles plus tard, à moins que notre tube digestif ne soit, lui aussi, en voie de régression et de dégénérescence, car certainement nos aïeux devaient avoir des organes ou singulièrement plus grands, ou apparemment d'une complaisance et d'une extensibilité que nous ne connaissons plus. Qu'en dites-vous?

Invitation aux membres de l'Alliance des samaritains suisses

Neuchâtel, avril 1912.

Chers samaritaines et samaritains,

Pour la première fois depuis sa fondation, l'Alliance des samaritains suisses aura son assemblée annuelle dans la Suisse romande et cet honneur est échu aux samaritaines et samaritains de la ville de Neuchâtel.

Nous comptons que le 1^{er} et 2 juin vous viendrez nombreux pour passer quelques heures au milieu de nous, démontrant ainsi que vous tenez beaucoup à l'œuvre qui nous est chère.

Si nous ne disposons pas des ressources d'une grande ville, nous pouvons toutefois vous promettre un accueil chaleureux et cordial; nous osons donc croire que vous remporterez un agréable souvenir des heures que vous aurez passées à Neuchâtel.

Au nom de la Société des samaritaines de Neuchâtel:

La présidente, La secrétaire,
M. Berthoud. **J. Neipp.**

Au nom de la Société des samaritains de Neuchâtel:

Le président, Le secrétaire,
T. Bertran. **G. Juvet.**

Nouvelles de l'activité des sociétés

Cours de moniteurs à Bienne. — Du 18 au 24 février, 12 moniteurs samaritains suisses-allemands recevaient à Bienne une instruction théorique par les soins de M. le Dr Grütter, et pratique par les soins de M. l'instructeur Jäger, de Bâle. L'organisation du cours, laissé aux soins du président de la section, avait été revu dans les coins et rien ne manquait pour agrémenter, à ces hôtes de quelques jours, le

séjour de la ville de Bienne. Les travaux réglementaires et les heures bien remplies pendant la journée se déroulaient trop vite, et le squelette, tacite témoin des travaux de nos futurs moniteurs, n'avait pas trop à songer à sa maigreur. Le local fourni par le café Flury (où les repas avaient également lieu, mais dans une salle spéciale) présentait tous les avantages: à proximité de la place du Rosius, du théâtre,